Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 056-215601253-20260322-2026_017-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MORBIHAN

Arrondissement de
Pontivy

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Malguénac

Séance du 22/03/2026

Date de la convocation
17/03/2026

Date d'affichage de la convocation
17/03/2026

Nombre de membres
Afférents au conseil municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 18

Votes
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 4

Réf	2026/017

L'an 2026 et le 22 mars à 14 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Malguénac, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du conseiller le plus âgé, M. LE BADEZET André ;

Présent.e.s : M. GUÉGAN Olivier, Mme RESCOURIO Anne-Claire, M. GERACI Fabrice, Mme OLLIVIER Solène, M. LE GOUIC Jean Yves, Mme MAHO Jessie, M. JEGADO Nicolas, Mme PERROTIN Marie-Pierre, M. JAN Rodolphe, M. LE BADEZET André, Mme LAURENT Delphine, M. POULLAIN Thomas, Mme PETTON Lucile, M. DURAND Stanislas, LE MOING Jean-Jacques, Mme ROUZO LE GALLIARD Sylvie, M. CHAUVIRÉ Yann, Mme KERREC Gwenn.

Absent.e.s excusé.e.s : Mme AABI Delphine (procuration à MAHO Jessie).

Absent.e.s:

Secrétaire de séance : Mme PETTON Lucile

Objet de la délibération : ÉLECTION DU MAIRE

VU le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2122-7,

CONSIDÉRANT QUE le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

CONSIDÉRANT QUE si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement le résultat est le suivant :
Nombre de bulletins : 19
Bulletins blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 19
Majorité absolue : 10
Voix par candidat :
. M. GUÉGAN Olivier : 15 voix
. M. LE MOING Jean Jacques : 4 voix

M. GUÉGAN Olivier est proclamé Maire.

Pour copie conforme.

MAIRIE DE MALGUENAC (Morbihan)

Le Maire,